



GESTION DES RESIDUS DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET DEMOLITION (CRD)

Vous êtes un.e ENTREPRENEUR.E ?

Apportez les résidus de CRD de vos projets dans un centre de tri plutôt que dans un site d'enfouissement! Consultez la liste ici-bas pour connaître les **matériaux acceptés** à nos écocentres ainsi que **leurs emplacements** !

Vous devez **obligatoirement présenter le permis de construction** du lieu des travaux à votre arrivée. **Seules les remorques sont acceptées**, pas de camion 10 roues et plus et pas de conteneurs de construction.

Résidus de CRD acceptés aux écocentres *

Bardeaux d'asphalte	Portes et fenêtres	Toilette, bain et douche
Brique et ciment	Béton armé	Plancher flottant
Bois	Fil électrique	Vinyle de maison
Gypse	Miroir	Mélamine
Laine minérale	Tuyau de plomberie	Gouttière plastique
Caoutchouc	Articles de piscine	Bois traité
Métaux	Céramique	Encombrants

*Le tri des matières est obligatoire.

Frais (\$) au mètre cube pour les CRD, voir la page suivante pour plus de détails.

Centres de tri des résidus de CRD de la MRC de Charlevoix

Nom du centre de tri	Adresse	Horaire	
		avril à mi-novembre	mi-novembre à mars
Écocentre Saint-Urbain	7, rue du Parc industriel	Lundi au samedi * 9h à 16h45	Jeu. au samedi * 9h à 15h45
Écocentre Isle-aux-Coudres	14, chemin Pedneault	Mercredi et samedi * 9h à 16h30	Fermé

* Fermé les jours fériés.



Centres de tri des résidus de CRD de Québec et les environs

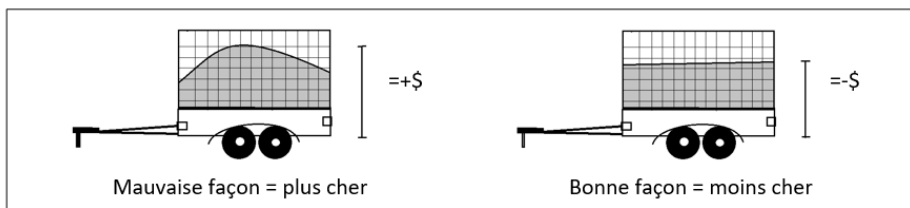
Veillez appeler avant de vous y rendre.

Nom du centre de tri	Adresse	Téléphone
Services Matrec inc.	2222-2224, rue Lavoisier, Québec	418-681-1011
Eddy Fugère inc.	315, rue Jackson, Québec	418-683-3981
Centre de tri Jean-Talon Services Matrec inc.	1700, boul. Jean-Talon Ouest, Québec	418-681-1011
AIM Éco-Centre	220. rue de Rotterdam, Saint-Augustin-de-Desmaures	418-843-6141
Écocentre Neuville	1310, chemin du Site, Neuville	418-876-2714 ou 1-866-760-2714

Cette liste est fournie à titre indicatif, la MRC n'est pas responsable des informations qui s'y trouvent.

Mode de calcul du volume des remorques aux Écocentres de la MRC de Charlevoix

Le calcul des coûts pour les matériaux de CRD se fait de la façon suivante : le contenu de la remorque est mesuré à partir du point le plus haut, si vous voulez obtenir un prix le plus juste possible, il vous est conseillé de répartir vos matières afin de combler les espaces vides de la remorque.



ATTENTION

Les matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD) **ne vont pas** :

- > à la poubelle (bac vert ou noir)
- > au recyclage (bac bleu)
- > au compost (bac brun)
- > dans la collecte des encombrants.

Il faut aller les porter à l'écocentre



Aucune négociation ne sera tolérée avec le personnel des Écocentres.

Le calme et la courtoisie sont de mise en tout temps !

Si vous êtes insatisfait des services ou du coût de disposition des matières, **remplissez le formulaire de plainte** disponible à cet effet aux écocentres.